

HORAIRE ÉTÉ 2024

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

AVIS IMPORTANT

Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.

[En savoir plus sur les modes d'enseignement](#)

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
ATE100				INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE				
				La formation ATE100 est offerte sur la plateforme de cours en ligne Moodle. La durée de la formation est estimée à environ 4 heures. Afin de respecter les différents rythmes d'apprentissage et les diverses plages horaires où les étudiant (es) sont disponibles, une période de 5 semaines sera accordée pour compléter la formation.				
	01			Atelier	D			
				Dates : 13 mai au 17 juin 2024				
	02			Atelier	D			
				Dates : 13 mai au 17 juin 2024				
COM120				MÉTHODES DE COMMUNICATION				
	01	Jeu Lun	13:30 - 17:00 08:30 - 12:30	C TP A+B	P P	B-1506 B-3408	M. Claveau	
	02	Ven Mar	09:00 - 12:30 13:30 - 17:30	C TP A+B	P P	B-1402 B-3408	R. Saudrais	
	03	Jeu Lun	18:00 - 21:30 18:00 - 22:00	C TP A+B	P P	B-1506 B-3408	J.M. Laberge J.M. Laberge	
GIA400				ANALYSE DE RENTABILITÉ DE PROJETS				
	01	Ven Mer	09:00 - 12:30 15:30 - 17:30	C TP	P P	B-1708 B-1514	J. Salvador-Tremblay J. Salvador-Tremblay	
	02	Mar Mer	13:30 - 17:00 08:30 - 10:30	C TP	P P	B-0908 B-1514	B.L. Agba	
	03	Ven Mar	18:00 - 21:30 18:00 - 20:00	C TP	H H		R. Jeannotte	
	05	Mar Ven	18:00 - 21:30 18:00 - 20:00	C TP	H H		J. Salvador-Tremblay J. Salvador-Tremblay	
GPE450				GESTION DU PERSONNEL ET RELATIONS INDUSTRIELLES				
	01	Lun Ven	13:30 - 17:00 10:30 - 12:30	C TP	D D		S. Tétreault	
	02	Mer Jeu	18:00 - 21:30 18:00 - 20:00	C TP	D D		S. Tétreault	
	03	Jeu Ven	08:30 - 12:00 13:30 - 15:30	C TP	D D		S. Tétreault	
IMM130				SÉCURITÉ, FACTEURS HUMAINS ET ENVIRONNEMENTAUX				
	65	Mar	18:00 - 21:30	C	D			

HORAIRE ÉTÉ 2024

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

AVIS IMPORTANT

Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.

[En savoir plus sur les modes d'enseignement](#)

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
PRE012				INITIATION À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL				
Cette activité est notée avec la mention succès ou échec. Elle est réservée aux personnes inscrites au Certificat en gestion des établissements et au Programme court de 1er cycle en gestion des établissements.								
01	Mar		18:00 - 21:30	Atelier	P	B-3410	D. Lapointe	
			18 juin 2024					
			25 juin 2024					
			02 juillet 2024					
			09 juillet 2024					
			16 juillet 2024					
			Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 25 juin 2024 / 08 juillet 2024					

NOTES

a) Programmes d'études

B : baccalauréat
GAQ : certificat en gestion et assurance de la qualité
GC : certificat en gestion de la construction
GE : certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements
PI : certificat en production industrielle
CT : certificat en télécommunication
TS : certificat spécialisé en génie des technologies de la santé

b) Activités

C : cours TP : travaux pratiques LABO : laboratoires
TP/2 : travaux pratiques aux deux (2) semaines LABO/2 : laboratoires aux deux (2) semaines

TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).

c) À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT :

Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.

Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.